

CADRE DE SANTE
Hôpital de Jour Psychiatrie de la Personne Agée
CMPPA _ Equipe Mobile PPA

EPSAN - Etablissement Public de Santé Alsace Nord
141 avenue de Strasbourg, 67171 Brumath Cedex

<p>Identification du poste : N° FINESS établissement d'affectation : 670013366</p> <p>GHT de rattachement : GHT Basse Alsace Sud Moselle</p> <p><u>Quotité</u> : 100%</p> <p><u>Lieu d'exercice</u> : Pavillon St François 21 rue David Richard 67000 STRASBOURG ROBERTSAU</p>	<p>Classification RH : Cadre de santé</p> <p>Spécialité d'exercice : <input type="checkbox"/> Adulte <input type="checkbox"/> Enfance et adolescence <input checked="" type="checkbox"/> Personne âgée</p> <p>Pôle : 67 G 04 et 67 G 08 Chef de pôle Dr Cristina Rusu Cadre Supérieur de Santé/Cadre de pôle Maria Kuhn-Medina maria.kuhn-medina@ch-epsan.fr</p>
---	--

Description du contexte/environnement du poste

Situé dans le Bas-Rhin, à proximité de Strasbourg, capitale européenne, capitale de Noël, la région offre différentes possibilités de cadre de vie que ce soit dans les hauteurs, les plaines ou près des villes.

L'Etablissement Public de Santé Alsace Nord est le plus important hôpital psychiatrique d'Alsace couvrant 404 communes sur les 522 du département, soit 68% de la population adulte du Bas-Rhin (718 000 habitants), avec 8 secteurs de psychiatrie générale, 2 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile et un secteur de psychiatrie en milieu pénitentiaire. Depuis le 1er juillet 2022, l'EPSAN est en direction commune avec l'hôpital La Graffenbourg, qui intervient dans le champ des personnes âgées.

L'établissement dispose de deux sites d'hospitalisation à temps complet (354 lits répartis à Brumath et Strasbourg) ainsi que 330 places réparties sur plus de 30 structures extrahospitalières, mais aussi de deux structures médico-sociales (FAM et MAS 64 lits), d'une USLD de 72 lits et d'un IFSI/IFAS.

L'EPSAN c'est 1.600 agents répartis sur le territoire au service de la santé mentale.

Création de poste

Postes vacants

Poste susceptible d'être vacant à la date du 1^{er} aout 2026



Le Pôle de psychiatrie générale regroupant les secteurs 67 G 04 et 67 G 08, est un pôle exclusivement urbain.

Son activité se déploie sur le territoire de Strasbourg pour les quartiers de Cronembourg, Poteries, Hohberg, Koenigshoffen, HautePierre, Montagne Verte, Elsau, Gare Sud, Gare Nord, Orangerie, Robertsau et les communes de l'Eurométropole suivantes : Eckbolsheim ; Vendenheim, Reichstett, La Wantzenau.

Pour répondre aux besoins de **soins psychiatriques de la population adulte** de ce territoire il dispose de :

- 2 unités intersectorielles d'admissions de 25 lits, dont l'une est spécialisée dans l'accueil des personnes en soins sans consentement
- 2 centres medico-psychologiques
- 2 hôpitaux de jour
- 2 centres d'accueil thérapeutique à temps partiel
- 1 équipe mobile de psychiatrie d'évaluation et d'intervention de crise (EMPEIC)

Le Pôle de psychiatrie générale regroupant les secteurs 67 G 04 et 67 G 08 est également en charge d'assurer les **soins psychiatriques de la personne âgée**. Pour cette activité de psychiatrie plurisectorielle de la personne âgée il dispose de :

- 1 unité intersectorielle spécialisée dans les soins aux personnes âgées de 20 lits
- 1 hôpital de jour de psychiatrie de la personne âgée (HJPPA)
- 1 CMP psychiatrie de la personne âgée (CMPPA)
- 1 équipe mobile de psychiatrie de la personne âgée (EMPPA)

Le pôle coordonne aussi la réponse aux besoins de soins psychiatriques pour les **personnes précaires vivant à la rue et/ou n'ayant pas accès aux droits de santé** pour la population du Bas-Rhin avec

- 1 équipe mobile de psychiatrie précarité (EMPP)
- 1 permanence d'accès aux soins de santé de psychiatrie (PASS-Psy)

Enfin, le pôle participe à la réponse **aux urgences psychiatriques** grâce à une présence médico soignante dans le service des urgences psychiatriques des Hôpitaux Universitaires de Strasbourg : 2 ETP psychiatres praticiens hospitaliers et 2 ETP IDE relevant du pôle font partie de l'équipe de soins des urgences psychiatriques des HUS.

Le travail du pôle s'inscrit dans une démarche de psychiatrie communautaire qui s'appuie sur un important travail partenarial et de réseau. Ceci afin à prodiguer des soins au plus près des lieux de vie des personnes concernées.

Dans cette optique le pôle développe, pour l'année 2026, les projets structurants suivants :

- Intégrer les apports des résultats de la recherche Socle Care/ Plaid Care dans les activités de soins
- Développer l'aide aux aidants



- Poursuivre la mise en œuvre de l'équipe mobile de psychiatrie d'évaluation d'intervention et de crise (EMPEIC))
- Structurer la filière psychiatrie de la personne âgée
- Développer le partenariat en santé et de la pair aideance

Mission(s) générale(s)

Dans le cadre du projet d'établissement, du projet de pôle et des orientations du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM), le cadre de santé contribue au pilotage et à l'évolution du dispositif de soins en psychiatrie.

Il participe à **l'adaptation de l'offre de soins aux besoins de la population**, en favorisant l'accessibilité, la continuité et la coordination des parcours en santé mentale.

Il soutient le développement d'organisations de soins innovantes, orientées vers la psychiatrie communautaire, le rétablissement et l'inclusion dans la cité.

En lien étroit avec le responsable d'unité fonctionnelle, l'équipe médicale, et les partenaires du territoire, il contribue au renforcement des coopérations ville-hôpital, au développement des partenariats sanitaires, médico-sociaux et sociaux, et à la structuration de parcours coordonnés pour les personnes accompagnées.

Par son rôle d'encadrement et d'animation des équipes de soins, il accompagne les transformations des pratiques professionnelles et participe activement à la **mise en œuvre des orientations stratégiques du pôle et de l'établissement** tout en **promouvant une culture qualité et sécurité des soins**.

Missions principales

1. Pilotage de l'accès aux soins et de la file active

- Collaborer au pilotage de la file active du CSM
- Promouvoir l'accessibilité des soins et la réduction des délais
- Organiser les modalités d'accueil, d'orientation et de priorisation des demandes de soins.
- Contribuer à l'analyse des flux de patients et à l'adaptation des organisations (consultations, groupes, dispositifs de soins).
- Participer à la mise en place de dispositifs favorisant l'accès rapide aux soins (évaluations initiales, consultations d'orientation, dispositifs de crise).

2. Coordination des situations complexes et des situations de crise

- Soutenir la coordination des situations complexes nécessitant l'intervention de plusieurs acteurs sanitaires, médico-sociaux ou sociaux.
- Participer à l'organisation des réponses aux situations de crise en articulation avec les dispositifs d'urgence et les partenaires du territoire.
- Favoriser la concertation autour des situations cliniques complexes (réunions de synthèse, concertations territoriales).
- Contribuer à la continuité des parcours entre ambulatoire, hospitalisation et partenaires du territoire.

3. Participation des usagers et développement de la pair-aideance

- Promouvoir la participation des usagers dans l'organisation des soins et l'évaluation des pratiques.
- Encourager les approches favorisant l'autodétermination et le rétablissement.



- Soutenir les initiatives de pair-aidance et de médiation en santé mentale lorsque celles-ci sont développées dans l'établissement.
- Favoriser l'implication des familles et des aidants dans le parcours de soins, dans le respect des droits des patients.
- Participer aux démarches institutionnelles associant les représentants des usagers

Caractéristiques particulières du poste

Poste à plein temps (100%)

Horaires :

Plages variables : 7h30-9h30/11h30-14h00/16h00-18h00

Plages fixes : 9h30-11h30 / 14h00-16h00

Plage déjeuner : 11h30-14h00

Télétravail : forfait de 15 jours annuels

Forfait cadre

Missions spécifiques

- Suppléance du cadre de pôle en son absence.
- Participation aux projets transversaux de l'établissement.
- Contribution au développement de dispositifs territoriaux en santé mentale.
- Référent DPI (Dossier Patient Informatisé) et transmissions ciblées pour les unités
- Référent du logiciel de Gestion du Temps de Travail _ CHRONOS

Responsable(s) hiérarchique(s)

- Cadre Supérieur de Santé
- Directeur des Soins
- Directeurs de l'EPSAN

Liens fonctionnel(s)

- Chef de pôle
- Responsable d'unité fonctionnelle
- L'équipe médicale
- L'équipe des cadres du pôle
- L'équipe des assistantes sociales et les psychologues
- Les infirmiers en pratiques avancées
- Les cadres de l'EPSAN
- Les équipes intra – hospitalières
- Les urgences psychiatriques
- Les services médico-techniques et logistiques
- Le BAO
- Les instituts de formation



- Partenaires de santé et partenaires sociaux
- Services sociaux de la Ville
- Partenaires culturels et associatifs
- Professions libérales

Compétences attendues ou souhaitées

Dans le cadre de la politique de pôle en psychiatrie, le candidat devra avoir la capacité de travailler en équipe pluridisciplinaire, savoir faire preuve de dynamisme et d'esprit d'initiative pour la mise en place de projets.

Le professionnel est incité à s'impliquer dans le travail institutionnel.

Il doit être en capacité de travailler en autonomie

Il doit pouvoir faire preuve de souplesse pour exercer –en fonction des impératifs de service (remplacement maladie par exemple), ou en situation de crises, d'autres activités ou d'autres fonctions dans le pôle, partiellement ou totalement, sur demande du cadre supérieur de santé.

Compétences requises :

Pilotage et organisation

- Planifier et organiser l'activité de l'équipe soignante
- Analyser et interpréter les données d'activité, les flux de patients et les indicateurs de performance pour orienter les décisions.
- Optimiser les organisations afin d'améliorer l'accès aux soins, la fluidité des parcours et la continuité des prises en charge.

Coordination des parcours et coopération professionnelle

- Assurer la coordination des différents acteurs autour du projet de soins individualisé.
- Animer et structurer le travail en équipe pluriprofessionnelle pour renforcer la cohérence des pratiques.
- Développer des coopérations médico-soignantes et interinstitutionnelles pour soutenir les parcours complexes et renforcer les partenariats.

Management et conduite du changement

- Mobiliser et engager les équipes autour des projets de transformation et des orientations stratégiques du service.
- Accompagner l'évolution des pratiques professionnelles, notamment dans un contexte d'innovation organisationnelle ou clinique.
- Réguler les situations complexes, soutenir les équipes et maintenir une dynamique collective constructive.

Qualité et gestion des risques

- Piloter les démarches qualité et garantir la sécurité des soins dans une logique d'amélioration continue.
- Assurer l'application opérationnelle des méthodes qualité dans les organisations de soins.
- Identifier, analyser et prévenir les situations à risque, puis mettre en œuvre des actions correctives adaptées.
- Veiller au respect des procédures, protocoles et normes réglementaires.

Développement territorial

- Construire et entretenir des partenariats avec les acteurs du territoire



- Contribuer à l'adaptation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population et des évolutions du contexte local.

Spécialités ou connaissances complémentaires :

- Être titulaire d'un diplôme
- Permis VL
- Maîtrise de l'outil informatique

Qualités professionnelles :

- Sens des responsabilités et de l'organisation, permettant d'assurer la coordination optimale des activités et la continuité des soins.
- Capacité à fédérer les équipes, en favorisant la cohésion, la collaboration et le partage des bonnes pratiques.
- Aptitude à la communication professionnelle, en faisant preuve de tact, de diplomatie, de respect, et d'écoute active dans toutes les situations.
- Respect des procédures, protocoles et normes en vigueur, garantissant la qualité, la sécurité et la conformité des pratiques.
- Esprit d'initiative et curiosité professionnelle, pour impulser des améliorations, accompagner les évolutions et soutenir les projets de service.

Pour tout renseignement vous pouvez vous adresser à :

Mme KUHN MEDINA
Cadre supérieure de pôle

M. Gilles HAAR
Cadre supérieur de santé, direction des soins
Tél : 03 88 64 **77 08** – Secrétariat : 03 88 64 **57 41/ 61 51**
Mail : gilles.haar@ch-espan.fr

Retrouvez toutes les informations sur www.ch-espan.fr

